

Préambule au CCE des 4 et 5 avril 2018

Pas de projet d'entreprise sans les salariés

Jour de grève en France pour une mobilisation historique. Avec plus de 50% des cheminots en grève, la réforme de la SNCF suscite un rejet massif de ses personnels. En cause, au-delà du combat « pour une certaine idée du service public et des droits sociaux pour les générations futures », comme l'exprime si bien Bernard Thibaut dans une Tribune du Monde parue ce matin, une méthode unilatérale et autoritaire qui entend empêcher tout débat contradictoire.

D'une réforme l'autre. L'audiovisuel public attend son heure. Une bonne demi-douzaine de commissions hétéroclites (Assemblée Nationale, Sénat, Matignon, rue de Valois, Bercy, Elysée, etc.) se réunit en ce moment-même en vue d'élaborer les différents scénarii d'une réforme annoncée comme « profonde et indispensable ».

La méthode est la même que pour la SNCF, une pseudo concertation et surtout pas de négociation. Les salariés des entreprises et leurs représentants sont soigneusement tenus à l'écart des débats confisqués par les plus hauts cercles du pouvoir.

Côté France Télévisions aussi, des propositions sont émises, tout comme dans les autres entreprises de l'audiovisuel public, en dépit de leurs aléas de gouvernance. Et toujours en tenant les salariés à distance des débats...

Le CCE de France Télévisions a déjà exprimé ses inquiétudes en décembre 2017 après l'amputation des 50 M€ au budget 2018. Et ses élu-e-s sont en attentes de réponses. Sur les questions du droit d'alerte. Sur les conséquences de cette amputation. Sur les notifications d'ETP. Les annonces de sup-

pressions de postes se succèdent dans les antennes, les stations d'outre-mer ou les directions du Siège, les agressions et les humiliations se multiplient contre les précaires, avec le butoir des 80 jours en attendant des évaluations infantilisantes et bureaucratiques...

Cette journée est aussi marquée par la grève à France Télévisions, en soutien à Jean-Marc Pitte, journaliste victime des méthodes expéditives de la direction. Nous réitérons notre demande de voir suspendues les sanctions totalement disproportionnées et qu'une médiation soit mise en place.

Comment imaginer se priver des compétences d'un Jean-Marc Pitte au moment où, aux Assises du journalisme à Tours, on apprend que 75% des personnes sondées estiment qu'on a besoin de journalistes exigeants et sans concession face aux fake news.

Ce CCE marquera aussi une étape importante sur un sujet fondamental. Il s'agit du devenir de notre outil de production, enjeu capital au moment où l'existence de la filière de production intégrée est contestée par le lobby des producteurs et leurs alliés externes ou malheureusement internes.

La CGT s'est fortement investie dans le débat contradictoire. Malgré un certain nombre d'inflexions au projet de réforme, force est de constater que des points de désaccord subsistent et s'inviteront nécessairement dans le débat du jour.

Enfin, un autre sujet capital, la phase 4 d'Info 2015, qui va marquer l'aboutissement du projet de démolition de la rédaction nationale

de France 3. Au-delà de la rédaction, à nouveau mise à mal, les déménagements prévus vont impacter des centaines de salariés du Siège et nombre de services techniques et administratifs. Ce mouvement inclura aussi la relocalisation de l'antenne régionale de Paris Ile de France au Siège sans que le « Plan C » d'une implantation en Petite Couronne parisienne n'ait été instruit comme n'ont cessé de le demander les élu-e-s de toutes les instances concernées.

Info 2015, c'est aussi la mise à mal du pluralisme de l'information au sein de France Télévisions. Depuis la présentation de ce projet, la crainte des personnels de la rédaction nationale de France 3 est de voir disparaître leur identité et leurs éditions d'information. Est-ce là le projet ultime de la présidence ?

En cette période difficile pour l'entreprise et ses salariés, les sujets ne manquent pas et nous attendons de la présidente de France Télévisions qu'elle se positionne sur les différents thèmes de ce tableau général.

Paris, le 4 avril 2018